

Billets Desjardins à capital protégé Participation en deux étapes, Actions européennes, série 368



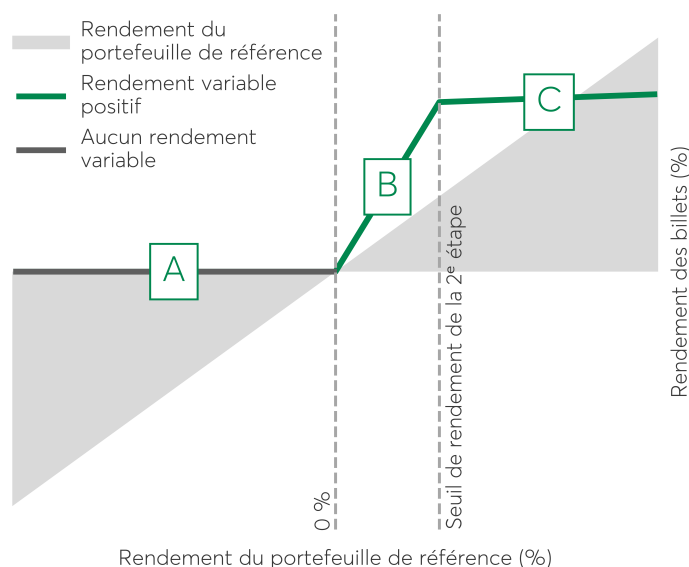
Résumé client

Les billets donnent à l'investisseur la possibilité d'obtenir un rendement à la première étape ainsi qu'un rendement supplémentaire lié au rendement d'un portefeuille diversifié composé d'actions européennes, tout en offrant une protection complète du capital à l'échéance.

Protection du capital à l'échéance	100 %
Durée	5 ans
Taux de participation de la 1 ^{ère} étape	225,00 %
Rendement maximal de la 1 ^{ère} étape	36,00 %
Seuil de rendement de la 2 ^e étape	16,00 %
Taux de participation de la 2 ^e étape	5,00 %
Rendement potentiel	Illimité
Code Fundserv	DSN01074

Période de vente	Du 28 avril 2025 au 23 mai 2025
Date d'émission	28 mai 2025
Date d'échéance	28 mai 2030
Souscription minimale	1 000 \$
Monnaie	Dollar canadien
Admissibilité à des fins de placement	REER, FERR, REEE, REEI, RPDB, CELI, CELIAPP, comptes non enregistrés
Liquidité	Un marché secondaire est maintenu au quotidien à certaines conditions et sous réserve de frais de négociation anticipée. D'abord fixés à 3,25 %, ces frais diminuent avec le temps et deviennent nuls après 300 jours.

Profil de rendement à l'échéance



Le graphique illustre l'incidence du rendement du portefeuille de référence à l'échéance sur le rendement variable des billets à l'échéance. Il décrit la relation entre le rendement du portefeuille de référence, le seuil de rendement de la 2^e étape et un hypothétique taux de participation de la 1^{ère} et de la 2^e étape.

Comment fonctionne-t-il ?

- Le rendement du portefeuille de référence est négatif.** Le client touchera tout de même son capital à l'échéance, puisque celui-ci est protégé à 100 %. Dans ce cas, aucun rendement variable ne sera versé à l'échéance.
- Le rendement du portefeuille de référence est positif et inférieur au seuil de rendement de la deuxième étape.** Le rendement variable des billets correspond au rendement de la première étape (à savoir le rendement du portefeuille de référence multiplié par le taux de participation de la première étape).
- Le rendement du portefeuille de référence est positif et supérieur au seuil de rendement de la deuxième étape.** Le rendement variable des billets est égal au rendement maximal de la première étape (à savoir le taux de participation de la première étape multiplié par le seuil de rendement de la deuxième étape) plus tout rendement supplémentaire sur le portefeuille de référence, sous réserve du taux de participation de la deuxième étape.

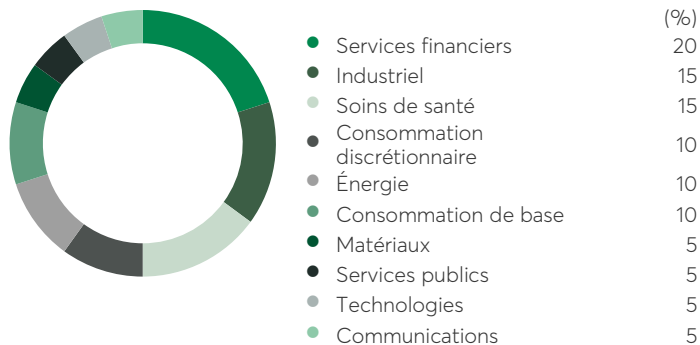
Pour en savoir plus, consultez votre conseiller en placement.

Le portefeuille de référence

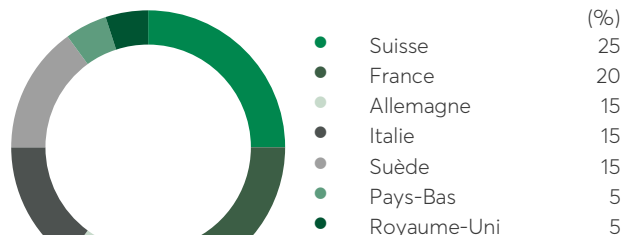
Le portefeuille de référence est équilibré et se compose d'actions ordinaires émises par 20 sociétés européennes de différents pays et de divers secteurs, comme indiqué ci-dessous.

Le rendement du portefeuille de référence ne tient pas compte du paiement de dividendes ou de distributions et ne reflète pas la fluctuation des taux de change des devises étrangères. Le rendement en dividendes du portefeuille de référence au 31 mars 2025 était de 4,62 %.

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Titre	Symbole	Bourse principale	Pondération	Secteur
Telia Co AB	TELIA	Stockholm	5,00 %	Communications
Unilever PLC	UNA	Amsterdam	5,00 %	Consommation de base
Nestle SA	NESN	Zurich	5,00 %	Consommation de base
Bayerische Motoren Werke AG	BMW	Francfort	5,00 %	Consommation discrétionnaire
Hennes & Mauritz AB	HMB	Stockholm	5,00 %	Consommation discrétionnaire
TotalEnergies SE	TTE	Paris	5,00 %	Énergie
Eni SpA	ENI	Milan	5,00 %	Énergie
DHL Group	DHL	Francfort	5,00 %	Industriel
Vinci SA	DG	Paris	5,00 %	Industriel
Volvo AB	VOLVB	Stockholm	5,00 %	Industriel
BASF SE	BAS	Francfort	5,00 %	Matériaux
BNP Paribas SA	BNP	Paris	5,00 %	Services financiers
Intesa Sanpaolo SpA	ISP	Milan	5,00 %	Services financiers
Swiss Re AG	SREN	Zurich	5,00 %	Services financiers
Zurich Insurance Group AG	ZURN	Zurich	5,00 %	Services financiers
ENEL SpA	ENEL	Milan	5,00 %	Services publics
Sanofi	SAN	Paris	5,00 %	Soins de santé
Novartis AG	NOVN	Zurich	5,00 %	Soins de santé
Roche Holding AG	ROG	Zurich	5,00 %	Soins de santé
ASML Holding N.V.	ASML	Amsterdam	5,00 %	Technologies

Scénarios de rendement hypothétiques

Les exemples qui suivent ne sont donnés qu'à titre illustratif. Les cours utilisés dans les exemples ne sont que des estimations ou des prévisions des cours des actifs de référence aux dates applicables. La Fédération des caisses Desjardins du Québec ne prédit pas ni ne garantit un gain ou un rendement particulier sur les billets. Dans chaque scénario, le porteur a placé 10 000 \$ dans les billets et il n'y a pas eu d'ajustements ni de circonstances exceptionnelles.

CAS N° 1

Le rendement du portefeuille de référence est positif et supérieur au seuil de rendement de la 2^e étape à l'échéance

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale (\$)	Valeur finale (\$)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Telia Co AB	5,00	36,29	59,30	63,41	3,17
Unilever PLC	5,00	55,04	89,36	62,35	3,12
Nestle SA	5,00	89,34	154,39	72,81	3,64
Bayerische Motoren Werke AG	5,00	73,68	103,66	40,69	2,03
Hennes & Mauritz AB	5,00	131,85	153,59	16,49	0,82
TotalEnergies SE	5,00	59,66	94,87	59,02	2,95
Eni SpA	5,00	14,30	22,21	55,31	2,77
DHL Group	5,00	39,48	48,15	21,96	1,10
Vinci SA	5,00	116,30	150,74	29,61	1,48
Volvo AB	5,00	282,27	594,04	110,45	5,52
BASF SE	5,00	45,90	51,85	12,96	0,65
BNP Paribas SA	5,00	76,91	85,51	11,18	0,56
Intesa Sanpaolo SpA	5,00	4,73	5,57	17,76	0,89
Swiss Re AG	5,00	150,00	263,06	75,37	3,77
Zurich Insurance Group AG	5,00	615,00	749,13	21,81	1,09
ENEL SpA	5,00	7,50	8,64	15,20	0,76
Sanofi	5,00	101,92	117,34	15,13	0,76
Novartis AG	5,00	97,84	129,32	32,17	1,61
Roche Holding AG	5,00	290,50	570,72	96,46	4,82
ASML Holding N.V.	5,00	606,00	765,86	26,38	1,32
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					42,83 %
Taux de participation de la 1 ^{re} étape					225,00 %
Rendement maximal de la 1 ^{re} étape					36,00 %
Taux de participation de la 2 ^e étape (appliqué sur le rendement dépassant 16,00 %)					5,00 %
Rendement de la 2 ^e étape					1,34 %
Rendement variable versé (rendement maximal de la 1 ^{re} étape + rendement de la 2 ^e étape)					37,34 %
Taux de rendement annuel composé					6,55 %
Païement à l'échéance = 10 000 \$ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					13 734,13 \$

CAS N° 2

Le rendement du portefeuille de référence est positif et inférieur au seuil de rendement de la 2^e étape à l'échéance

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale (\$)	Valeur finale (\$)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Telia Co AB	5,00	36,29	42,13	16,09	0,80
Unilever PLC	5,00	55,04	62,28	13,15	0,66
Nestle SA	5,00	89,34	103,29	15,61	0,78
Bayerische Motoren Werke AG	5,00	73,68	74,53	1,15	0,06
Hennes & Mauritz AB	5,00	131,85	110,98	-15,83	-0,79
TotalEnergies SE	5,00	59,66	61,62	3,29	0,16
Eni SpA	5,00	14,30	19,91	39,23	1,96
DHL Group	5,00	39,48	45,41	15,02	0,75
Vinci SA	5,00	116,30	133,12	14,46	0,72
Volvo AB	5,00	282,27	397,72	40,90	2,05
BASF SE	5,00	45,90	42,64	-7,10	-0,36
BNP Paribas SA	5,00	76,91	86,09	11,94	0,60
Intesa Sanpaolo SpA	5,00	4,73	5,09	7,61	0,38
Swiss Re AG	5,00	150,00	185,09	23,39	1,17
Zurich Insurance Group AG	5,00	615,00	676,44	9,99	0,50
ENEL SpA	5,00	7,50	8,93	19,07	0,95
Sanofi	5,00	101,92	135,12	32,57	1,63
Novartis AG	5,00	97,84	107,13	9,50	0,47
Roche Holding AG	5,00	290,50	287,07	-1,18	-0,06
ASML Holding N.V.	5,00	606,00	289,61	-52,21	-2,61
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					9,83 %
Taux de participation de la 1 ^{re} étape					225,00 %
Rendement de la 1 ^{re} étape					22,12 %
Taux de participation de la 2 ^e étape (appliqué sur le rendement dépassant 16,00 %)					5,00 %
Rendement de la 2 ^e étape					0,00 %
Rendement variable versé (rendement de la 1 ^{re} étape + rendement de la 2 ^e étape)					22,12 %
Taux de rendement annuel composé					4,08 %
Païement à l'échéance = 10 000 \$ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					12 212,42 \$

CAS N° 3

Le rendement du portefeuille de référence est négatif et le rendement variable est égal à zéro à l'échéance

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale (\$)	Valeur finale (\$)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Telia Co AB	5,00	36,29	36,83	1,49	0,07
Unilever PLC	5,00	55,04	54,64	-0,73	-0,04
Nestle SA	5,00	89,34	81,01	-9,32	-0,47
Bayerische Motoren Werke AG	5,00	73,68	77,28	4,89	0,24
Hennes & Mauritz AB	5,00	131,85	131,31	-0,41	-0,02
TotalEnergies SE	5,00	59,66	56,90	-4,63	-0,23
Eni SpA	5,00	14,30	13,74	-3,92	-0,20
DHL Group	5,00	39,48	37,51	-4,99	-0,25
Vinci SA	5,00	116,30	111,74	-3,92	-0,20
Volvo AB	5,00	282,27	265,31	-6,01	-0,30
BASF SE	5,00	45,90	42,32	-7,80	-0,39
BNP Paribas SA	5,00	76,91	79,68	3,60	0,18
Intesa Sanpaolo SpA	5,00	4,73	4,61	-2,54	-0,13
Swiss Re AG	5,00	150,00	150,38	0,25	0,01
Zurich Insurance Group AG	5,00	615,00	582,41	-5,30	-0,26
ENEL SpA	5,00	7,50	7,11	-5,20	-0,26
Sanofi	5,00	101,92	95,63	-6,17	-0,31
Novartis AG	5,00	97,84	102,10	4,35	0,22
Roche Holding AG	5,00	290,50	279,46	-3,80	-0,19
ASML Holding N.V.	5,00	606,00	584,97	-3,47	-0,17
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					-2,68 %
Taux de participation de la 1ère étape					225,00 %
Rendement de la 1ère étape					0,00 %
Taux de participation de la 2e étape (appliqué sur le rendement dépassant 16,00 %)					5,00 %
Rendement de la 2e étape					0,00 %
Rendement variable versé (rendement de la 1ère étape + rendement de la 2e étape)					0,00 %
Taux de rendement annuel composé					0,00 %
Paiement à l'échéance = 10 000 \$ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					10 000,00 \$

Résumé du placement

Émetteur	Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »)
Note de crédit de l'émetteur	S&P A+ / Moody's Aa2 / DBRS AA / Fitch AA Aucune agence de notation n'a évalué les billets de l'émetteur.
Souscription minimale	1 000 \$ (10 billets)
Monnaie de paiement	Dollar canadien
Date d'émission	28 mai 2025
Date d'évaluation initiale	28 mai 2025
Date d'évaluation finale	21 mai 2030
Date d'échéance	28 mai 2030
Taux de participation de la 1 ^{re} étape	Taux de participation applicable aux premiers 16,00 % du rendement du portefeuille de référence. Est égal à 225,00 %.
Seuil de rendement de la 2 ^e étape	Est égal à 16,00 %.
Rendement maximal de la 1 ^{re} étape	Produit du taux de participation de la première étape et du seuil de rendement de la deuxième étape. Est égal à 36,00 %.
Taux de participation de la 2 ^e étape	Taux de participation applicable au portefeuille de référence au-delà de 16,00 %. Est égal à 5,00 %.

Rendement sur votre placement

Calcul du paiement total à l'échéance

Sous réserve de certaines circonstances particulières, l'investisseur recevra, pour chaque billet détenu à l'échéance, (i) le montant du capital et (ii) un montant correspondant au rendement variable, s'il y a lieu, basé sur le rendement du cours d'un portefeuille de titres équi pondérés (« portefeuille »).

Calcul du rendement variable

- L'agent chargé du calcul calculera, le cas échéant, le **rendement variable** à la date d'évaluation finale, à l'aide de la formule suivante :
 Pour un rendement du portefeuille positif, mais inférieur au seuil de rendement de la deuxième étape :
 $\text{Capital} \times \text{rendement de la première étape}$
 Pour un rendement du portefeuille égal ou supérieur au seuil de rendement de la deuxième étape :
 $\text{Capital} \times [\text{rendement maximal de la première étape} + \text{rendement de la deuxième étape}]$
 Le rendement variable ne reflète pas la fluctuation des taux de change des devises étrangères.
- Le rendement de la première étape** est un pourcentage calculé comme suit :
 $\text{Taux de participation de la première étape} \times \text{rendement du portefeuille de référence}$
- Le rendement de la deuxième étape** est un pourcentage calculé comme suit :
 $\text{Taux de participation de la deuxième étape} \times (\text{rendement du portefeuille de référence} - \text{seuil de rendement de la deuxième étape})$
- Le rendement du portefeuille de référence** désigne le rendement moyen pondéré des actifs de référence qui constituent le portefeuille de référence.
- Le rendement des actifs de référence** désigne un changement de pourcentage calculé comme suit :

$$[\text{Cours de clôture} - \text{cours initial}] / \text{divisé par cours initial}$$

Modalités de votre placement

Inscription et marché secondaire

Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs.

Valeurs mobilières Desjardins inc, entend maintenir, dans des conditions de marché normales, un marché secondaire quotidien pour la négociation des billets, mais n'est aucunement tenue de faciliter ou d'organiser ce marché et peut cesser de le faire en tout temps, à son entière discrétion et sans préavis.

Si un marché secondaire devait exister, l'investisseur pourra vendre un billet, en totalité ou en partie, sous réserve des frais de négociation anticipée. L'investisseur qui vend un billet avant la date d'échéance recevra un produit de vente (qui peut être inférieur au capital des billets et inférieur au rendement variable qui serait par ailleurs payable si les billets venaient à échéance à ce moment) correspondant au cours acheteur du billet affiché par l'intermédiaire de Fundserv.

Commission de vente

La Fédération paiera aux placeurs pour compte une commission de vente correspondant à 2,50 \$ pour chaque billet vendu (soit 2,50 % du capital).

Frais de négociation anticipée

Des frais de négociation anticipée s'appliqueront aux ordres de vente des billets sur le marché secondaire passés au moyen du réseau de Fundserv dans les 300 jours suivant la date de souscription. Ils seront établis en pourcentage du capital de la manière suivante :

Vente dans les (jours)	1 à 50 (%)	51 à 100 (%)	101 à 150 (%)	151 à 200 (%)	201 à 250 (%)	251 à 300 (%)	Par la suite
Frais de négociation anticipée	3,25	2,75	2,25	1,75	1,25	0,75	Néant

Ce placement est-il pour vous ?

Convenance de ces billets

Un placement dans les billets s'adresse aux investisseurs moyen terme qui recherchent un autre moyen de diversifier leur portefeuille de placement par une exposition à un portefeuille de titres de capitaux propres, mais qui ont besoin de la sécurité que confère la protection du capital. Les billets ne conviennent en général pas aux investisseurs qui s'attendent à devoir les vendre avant l'échéance.

Une personne ne doit prendre une décision d'investir dans les billets qu'après avoir examiné attentivement, avec ses conseillers, l'opportunité d'un investissement dans les billets compte tenu de ses objectifs de placement, de son horizon de placement, de sa tolérance au risque, de sa situation financière, de la composition de son portefeuille de placement à ce moment et de l'information donnée dans le document d'information parmi d'autres facteurs. Aucune recommandation n'est formulée dans les présentes quant à l'opportunité pour une personne d'investir dans les billets.

Considérations d'ordre fiscal

Les incidences fiscales canadiennes d'un investissement dans les billets sont décrites dans le document d'information. En général, le montant intégral du rendement variable devra être inclus dans le revenu d'un porteur de billets dans l'année d'imposition du porteur de billets qui inclut la date d'échéance. Le porteur de billets devrait aussi examiner les incidences fiscales d'une disposition des billets avant la date d'échéance.

Les porteurs de billets devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour obtenir des conseils quant aux incidences fiscales d'un investissement dans les billets, compte tenu de leur situation particulière. L'information prévue au présent sommaire est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à un porteur de billets en particulier, ni ne saurait être interprétée comme telle.

Absence d'assurance-dépôts

Les billets ne constituent pas des dépôts garantis ou assurés au sens de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts (Québec)*, la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de quelque autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le paiement de tout ou partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière recevant des dépôts.

Notes juridiques

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information daté du 24 avril 2025 relatif aux billets. Le document d'information et certains renseignements additionnels concernant les billets peuvent être obtenus sur le site Web des Billets structurés Desjardins à l'adresse www.billetsstructuresdesjardins.com. Le présent document ne peut être distribué et les billets ne peuvent être offerts ou vendus que dans les territoires et aux personnes où et auxquelles ils peuvent être légalement offerts en vente et les politiques de la Fédération et/ou des courtiers distributeurs ne l'interdisent pas, et alors seulement par des personnes dûment autorisées. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et sont offerts ou vendus aux États-Unis sous le régime d'une dispense d'inscription.

Les billets ne sont pas des billets ou des titres d'emprunt classiques. Pour connaître les différents risques associés à un investissement dans les billets, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du document d'information.

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information. Sauf indication contraire, les termes et expressions clés s'entendent au sens qui leur est attribué dans le document d'information. En cas d'incompatibilité ou de conflit entre le présent document et le document d'information, le document d'information a préséance. Le présent document a été préparé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente, ni une confirmation officielle des conditions. Aucune déclaration n'est formulée selon laquelle l'information contenue dans le présent document est exacte à tous égards importants ou complète.

Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les rendements qui y sont décrits. L'information historique sur le rendement n'est pas un gage de rendement futur. La valeur des billets peut fluctuer et/ou être défavorablement touchée par un certain nombre de facteurs, notamment le rendement des actions, et il est possible que les investisseurs ne reçoivent aucun rendement. L'information dans le présent document peut être modifiée sans avis.

Structured Retail Products (SRP), une division de Euromoney Global Limited, est une firme de recherche fondée en Angleterre en 2001 pour fournir des services de nouvelles, de données, de recherche, d'événements et de formation reliés aux produits structurés. SRP accorde des prix aux manufacturiers et aux distributeurs. Pour leur volet, les manufacturiers avec plus de 10 produits marquants et plus de 10 produits matures présents dans la base de données de SRP au cours de la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 étaient en lice pour un des prix du manufacturier, les candidats avec la note la plus élevée gagnant un prix. Pour les prix du Meilleur manufacturier (Best House awards), les notes sont calculées à partir des résultats de chaque candidat selon les pondérations suivantes : les ventes annuelles dans la base de données de SRP pour l'année se terminant à la fin du mois de mars 2024 avec une pondération de 75 %; et le résultat du sondage avec une pondération de 25 % basé sur le classement moyen selon différents critères accordés à chaque candidat par les répondants. Desjardins a remporté le prix du Meilleur manufacturier, Canada, le prix du Meilleur manufacturier, capital garanti ainsi que le prix Voix du client. Pour les prix du Distributeur (Distributor awards) tous les distributeurs avec plus de 10 produits marquants et plus de 10 produits matures présents dans la base de données de SRP au cours de la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 étaient en lice pour un des prix du distributeur, les candidats avec la note la plus élevée gagnant un prix. Les notes sont calculées à partir des résultats de chaque candidat selon les pondérations suivantes : les ventes annuelles dans la base de données de SRP pour l'année se terminant à la fin du mois de mars 2024 avec une pondération de 50 %; et la performance moyenne pondérée en fonction des ventes de 50 %. Desjardins a remporté le prix Meilleur distributeur, capital garanti – Amériques, le prix Meilleur distributeur, Canada ainsi que le prix Meilleure performance, Canada. Tous droits réservés.

Structured Products Intelligence (SPI), une division du groupe WSD, est une société basée à Londres (Angleterre) et qui fournit des informations sur le marché, des données de référence et des informations sur le cycle de vie pour l'industrie de produits structurés. SPI accorde des prix aux institutions financières canadiennes offrant des produits structurés. Les institutions financières offrant une ligne de produits structurés avec la plus grande part de marché, la plus grande diversification, et le rendement le plus élevé présents dans la base de données de SPI au cours de la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 étaient en lice pour plusieurs prix. Les candidats avec la note la plus élevée gagnant un prix. Pour le prix du meilleur émetteur à capital protégé, les notes sont calculées à partir des résultats de chaque candidat selon les pondérations suivantes : La part de marché par volume vendu avec une pondération de 1/3, l'innovation et la diversification avec une pondération de 1/3 et la performance moyenne des produits échus ou à maturité avec une pondération de 1/3 pour la période.

Prix et distinctions



**Meilleur manufacturier,
Produits à capital protégé
à travers l'Amérique**
Pour la 2^e année consécutive



**Meilleur manufacturier,
Canada**
Pour la 5^e année
consécutive



**Meilleur émetteur de
produits à capital protégé
à travers le Canada**